

Le contenu de ce document peut être modifié et des changements peuvent s'appliquer en cours d'année selon les orientations ou les décisions des différents ministères ou du CSSP. Tout changement vous sera communiqué par écrit.

IMPORTANT Le service de garde peut recevoir votre enfant seulement si cette fiche d'inscription est remplie au complet et retournée <u>avant</u> le début de la période de fréquentation désirée. Si l'enfant vit en garde partagée , une seule fiche d'inscription peut être remplie, conditionnellement à ce que les informations fournies par les deux (2) parents de l'élève soient identiques (ex. : les deux (2) parents doivent utiliser le SDG aux mêmes périodes de fréquentation) à l'exception de la section 3. Sinon, ils devront remplir chacun une fiche d'inscription. Advenant le cas où les besoins d'un parent changent ou qu'il y a des modifications dans les différentes informations après le dépôt de la fiche d'inscription, ce parent devra remplir une nouvelle fiche d'inscription. Chaque parent devra par la suite s'assurer de payer la part de la facturation qui lui revient. Il sera important que les 2 parents signent la fiche d'inscription	Réservé à l'administration Date d'inscription _____ Degré scolaire: _____ Nom de l'enseignant _____ École de fréquentation scolaire _____ Régulier au 30 sept Non-régulier au 30 sept
--	--

1. DOSSIER DE L'ÉLÈVE
Nom : _____ Prénom : _____ Adresse complète de l'élève : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone de l'élève : _____ Date de naissance : _____ (année/mois/jour) Sexe : _____ Inscrivez le nom ainsi que le degré scolaire de ses frères et/ou de ses sœurs inscrits au SDG _____ L'élève utilise le transport scolaire : OUI NON À L'OCCASION spécifiez : _____

2. AUTORITÉ PARENTALE
<u>Les jours de classe</u> , l'élève vit : avec ses deux (2) parents seulement avec son parent 1 seulement avec son parent 2 avec un tuteur en garde partagée avec ses deux (2) parents En situation de garde partagée, la signature des deux (2) parents est obligatoire au bloc d'engagement de l'autorité parentale. S'il y a déchéance parentale ou interdiction de contact, l'école doit avoir le jugement de la cour. Le secrétariat de l'école a-t-il une copie du jugement de la cour ? OUI NON Aucun jugement de la cour

3. PARENT 1	PARENT 2
Nom : _____ Adresse, si différent de l'élève : _____ _____ _____ Téléphone : à la résidence: _____ au travail : _____ cellulaire : _____ Répondant de l'élève : OUI NON Payeur principal : OUI NON Numéro d'assurance sociale (pour fins fiscales) _____ Je refuse de fournir mon NAS :	Nom : _____ Adresse si différent de l'élève : _____ _____ _____ Téléphone : à la résidence: _____ au travail : _____ cellulaire : _____ Répondant de l'élève : OUI NON Payeur principal : OUI NON Numéro d'assurance sociale (pour fins fiscales) _____ Je refuse de fournir mon NAS :

Note : Les reçus fiscaux seront remis à chaque personne qui aura effectué un ou des paiements.

4. RÉSERVATION DE BASE – PÉRIODES DE FRÉQUENTATION PRÉVUES AU SDG						
En situation de garde partagée, les deux (2) parents s'engagent conjointement à utiliser les mêmes périodes de fréquentation mentionnées dans ce tableau. Initiales du parent 1 : _____ Initiales du parent 2 : _____						
Périodes à Cocher	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Indiquez l'heure approximative
Matin De 07:00 à 07:55	☐	☐	☐	☐	☐	De votre <u>arrivée</u> :
Dîner De 11:17 à 12:47	☐	☐	☐	☐	☐	
Soir De 15:15 à 18:00	☐	☐	☐	☐	☐	De votre <u>départ</u> :

5.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET SEMAINE DE RELÂCHE (ceci n'est ni une inscription, ni une réservation.)

Si le Service de garde était ouvert, l'utiliserez-vous ?

Durant les journées pédagogiques :

OUI

NON

INCERTAIN

Lors de la semaine de relâche :

OUI

NON

INCERTAIN

La décision d'ouvrir lors de ces journées relève du Conseil d'établissement. S'il y a lieu, vous recevrez une lettre d'invitation pour inscrire et réserver une place pour votre enfant à l'une ou l'autre de ces journées.

6.

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ÉLÈVE (AUTRES QUE LES RÉPONDANTS)

Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	
Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	

7.

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les répondants)

Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	
Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	

8.

DOSSIER MÉDICAL

Votre enfant doit-il prendre des médicaments de façon régulière sur les périodes du SDG ?

OUI

NON

Note : Si oui, un formulaire d'autorisation vous sera acheminé. Vous devrez le remplir et nous le retourner.

Si votre enfant souffre de maladies ou de troubles suivants, veuillez cocher et préciser :

Allergies

Précisez : _____

Épipen

Date d'expiration (aaaa-mm) : _____

Asthme/trouble respiratoire

Maladie chronique

Trouble visuel

Trouble auditif

Trouble langagier

Moteur/physique

Trouble de comportement

Précisez : _____

Trouble alimentaire

Précisez : _____

9.

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT À SIGNER

EN CAS D'URGENCE , j'autorise le personnel du SDG à prendre les dispositions nécessaires relativement à la santé de mon enfant. J'accepte que mon enfant soit transporté en véhicule d'urgence, et ce, à mes frais , au centre hospitalier le plus près.	OUI NON
Autorisation à quitter seul le service de garde J'autorise mon enfant à quitter <u>seul</u> le service de garde. OUI NON Si oui, veuillez préciser l'heure de son départ du SDG, et ce, pour chacune des journées. TOUT CHANGEMENT À CET HORAIRE DEVRA SE FAIRE PAR ÉCRIT.	Heure de départ (Si autorisation à quitter seul) Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

10.

ENGAGEMENT DE L'AUTORITÉ PARENTALE

J'atteste avoir reçu une copie des Règles de fonctionnement du service de garde contenant les informations et les règlements généraux, ainsi que la grille de tarification. J'atteste en avoir pris connaissance et, comme autorité parentale, je m'engage à en respecter les termes et conditions et en assumer les conséquences. En cours d'année, s'il y a lieu, je m'engage à faire toutes les corrections nécessaires à cette inscription, et ce, sur le formulaire approprié.

Signature de l'autorité parentale, en date du: _____

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

En situation de garde partagée, s'il n'y a qu'une seule fiche d'inscription, la signature des deux (2) parents est obligatoire.

Sinon, chaque parent remplit une fiche d'inscription.